



A compléter et à renvoyer par courrier à :

Moto Assurances

74, rue Georges Bonnac - Tour 6
33000 BORDEAUX

Tél : 05 56 79 36 12

Mail : moto-assurances@eurossur.fr

SOUSCRIPTION VELO A ASSISTANCE ELECTRIQUE

Présentation de Groupe EUROSSUR :

moto-assurances.fr est un service du Groupe EUROSSUR, courtier d'assurance (article L520-1, II 1°, b du code des assurances).

Siège social : 112, rue de Charenton – 75012 PARIS.

RCS PARIS B 422 495 226- APE 6622Z

N° d'immatriculation au registre des intermédiaires d'assurances (site internet : www.orias.fr) : **07 001 927**

Le nom des compagnies avec lesquelles EUROSSUR travaille est disponible sur simple demande. EUROSSUR n'interroge pas le marché à la suite de votre demande, mais vous propose le produit d'assurance mentionné ci-dessous en fonction de votre situation.

En vue du traitement d'éventuels différends, vous pouvez vous adresser en priorité à votre courtier dont les coordonnées sont indiquées ci-dessus.

Enfin, l'autorité chargée du contrôle de notre activité est l'ACPR (Autorité de Contrôle Prudentiel et de Résolution) – 61 rue Taitbout 75436 PARIS Cedex 09.

Le contrat d'assurance et les garanties que nous vous proposons en fonction de votre situation, de vos exigences et de vos besoins :

Vous nous avez contactés afin de souscrire un contrat d'**assurance pour votre vélo à assistance électrique**.

Les informations qui vous concernent et qui sont mentionnées dans le présent document résultent des éléments que vous nous avez déclarés. Ce sont ces informations qui nous ont permis de récapituler et synthétiser vos exigences et vos besoins ainsi que vous proposer la souscription d'un contrat d'assurance.

Important : Les modalités d'application du contrat et garanties sont détaillées dans la notice d'information, notamment les montants et limites de garanties téléchargeable sur le site www.moto-assurances.fr

Date d'effet du contrat : Pour confirmer votre demande de garantie, il vous suffit de nous retourner le présent document daté et signé (au verso) avec la date d'effet souhaitée. Cette garantie deviendra définitive à réception des documents demandés ci-dessous et de votre règlement (à joindre par chèque bancaire à l'ordre de *Moto Assurances*), qui doivent nous parvenir dans un délai maximal de **8 jours**. Passé ce délai, votre demande sera considérée comme nulle.



Votre situation :

VOUS, LE SOUSCRIPTEUR (représentant légal ou parent pour les mineurs)

Nom _____ Prénom _____
Adresse _____
CP _____ Ville _____
Tél _____ E.mail _____
Date de naissance ____ / ____ / ____

Conducteur habituel (si différent du souscripteur) :

Nom _____ Prénom _____
Adresse _____
CP _____ Ville _____
Tél _____ E.mail _____
Date de naissance ____ / ____ / ____

Identification du bien à assurer :

VOTRE VELO A ASSISTANCE ELECTRIQUE

Marque _____
Modèle _____
Couleur _____
Numéro de cadre (numéro sous le pédalier, code barre sur le cadre...) _____
Valeur à neuf _____
Code postal du lieu de garage _____
Si achat neuf, nom du revendeur _____ Code postal _____
Marque et réf de l'antivol _____

Garanties proposées à choisir parmi les formules suivantes (voir détail dans la notice d'information) :

Cotisation annuelle TTC

Formule 1	Vélo dont le prix d'achat est inférieur ou égal à 1 200 €	92 €	<input type="checkbox"/>
Formule 2	Vélo dont le prix d'achat est compris entre 1 201€ et 1 700 €	128 €	<input type="checkbox"/>
Formule 3	Vélo dont le prix d'achat est compris entre 1 701 € et 3 000 €	159 €	<input type="checkbox"/>
Formule 1 +	option : Garantie du conducteur (70 €)	162 €	<input type="checkbox"/>
Formule 2 +	option : Garantie du conducteur (70 €)	198 €	<input type="checkbox"/>
Formule 3 +	option : Garantie du conducteur (70 €)	229 €	<input type="checkbox"/>

ATTENTION CETTE OPTION CESSE LE JOUR ANNIVERSAIRE DES 70 ANS DU CONDUCTEUR



PIECES A JOINDRE AU PRESENT DOCUMENT

1. Règlement de la cotisation
2. Copie de la carte d'identité
3. Copie de la facture d'achat du vélo
4. Copie de la facture d'achat de l'antivol référencé SRA ou FUBICY niveau 2 roues
4. Déclaration du souscripteur datée et signée

Le souscripteur certifie que ses réponses et déclarations sont sincères et exactes et reconnaît avoir pris connaissance préalablement à sa signature, des conditions de garantie décrites dans la notice d'informations et les accepte.

Date d'effet souhaitée ___/___/_____
(ne peut être antérieure à la date de signature du présent document)

Fait à _____ Le _____

Signature précédée de la mention « *Bon pour accord* »

moto-assurances.fr se réserve le droit de refuser ou de ne pas indemniser en cas de sinistre un assuré qui ne lui fournit pas la preuve de l'utilisation d'un antivol référencé SRA ou FUBICY niveau 2 roues.

Ainsi qu'un assuré dont le VAE aurait été volé la nuit entre 22 heures et 8 heures du matin qui ne pourrait pas nous fournir la batterie.

moto-assurances.fr est un service du Groupe EUROSSUR, Courtier d'assurance – Siège social : 112 rue de Charenton – 75012 PARIS
RCS PARIS B 422 495 226 – APE 6622Z – N° orias : 07 001 927 (site internet : www.orias.fr)